

Un familier de Benoît Malon à Puteaux,

RALF DE NÉRICT

(Descaves 705¹)

Ralf de NéRICT² est l'anagramme d'un certain Adolphe CréTIN, qui choisit ce nom pour signer ses œuvres. En dehors de quoi on ne sait, outre ce qu'il raconte ici, à peu près rien de lui³. Né d'un père mort du choléra en 1849, doté d'un beau-père devenu fou, et d'une demi-sœur de quelques années plus jeune que lui. Enfant à la jeunesse misérable, il a fréquenté durant son adolescence des membres de la Première Internationale, ce qui l'a amené, en particulier, à être proche des débuts de l'Association parisienne, dans son local de la rue des Gravilliers, et d'être un familier de plusieurs des membres fondateurs, dont Benoît Malon, mais aussi Granjon, Tolain, Varlin et Héligon. On ne peut que regretter qu'il ne nous en dise pas plus.

C'est sans doute un article de Lucien Descaves dans le Journal, « La Mère-Grand des Meurt-de-faim »⁴ qui a suscité en 1911, alors qu'il réside à Berlin, l'échange de courriers entre NéRICT et son correspondant. Échange visiblement intéressant pour Descaves, dans ces années où il recherche des témoins survivants de la Première Internationale et de la Commune, et bienvenu pour nous, car il nous apporte, d'une façon un peu naïve, bien des informations ponctuelles qui nous seraient inconnues sans cela. Certaines sont inattendues, tel le phalanstère-sérail proche de Varlin ; d'autres peuvent poser question, ainsi des activités de Granjon, brossier de son métier, mais ici figurant de l'Opéra, ou de l'imprimeur de papier peint Héligon présenté en vendeur de soupe aux Halles. Il semble pourtant s'agir bien des mêmes personnes, rencontrées dans des circonstances un peu particulières de leurs vies.

Le témoignage de Ralf de NéRICT offre plusieurs aspects. Il y a sa vie de jeunesse, quasiment celle d'un clochard, sa lutte pour survivre, qu'il évoque souvent avec beaucoup d'humour, ses faits et gestes bien modestes dans l'Internationale, l'invitation de Malon à le rejoindre à Puteaux, ce qui nous vaut par la suite quelques pages savoureuses sur l'incarcération à Sainte-Pélagie, en juillet 1868, des membres du second Bureau de l'Internationale parisienne, et parmi eux Malon, condamnés pour reconstitution d'association dissoute à trois mois de détention, relatés avec des détails hauts en couleur sur l'arrivée en prison et les conditions de vie carcérale.

Par la suite, nous dit NéRICT, il se retrouve employé au chemin de fer du Paris-Orléans, puis, quand les circonstances s'y prêtent, muni d'assez d'argent, il accompagne le retour de sa mère au pays natal, qui est la Franche-Comté. Après quoi, dit-il, Paris ne le reverra plus, ni pour le Siège, ni pour la Commune (si, beaucoup plus tard : il dit y être revenu en 1896 pour une rencontre au Musée social). Que sont devenues la mère et la sœur? Nous n'en savons rien. Quant à lui, il déambule à travers l'Europe, d'Italie en Espagne, et pour finir, en Allemagne, qu'il considère comme son pays d'adoption et auquel il lègue la tâche de recueillir ses os.

Il est l'un de ces inconnus, ou presque, présents aux débuts de l'Internationale parisienne, sur les plus ou moins menus faits de laquelle il nous livre quelques propos pittoresques, tel l'aveu de Malon, qui, au lendemain de la bataille de Mentana, et à l'issue d'une journée de manifestation

1 Institut international d'histoire sociale, Amsterdam, fonds Descaves.

2 Une imprécision de lecture a transformé par la suite NéRICT en NéRIET. La graphie de sa signature peut permettre cette erreur, mais elle n'est plus possible lorsqu'il s'agit d'un texte imprimé, ainsi sur l'étiquette d'adresse que NéRICT colle au bas de la lettre [I], cliché [10A]. Par ailleurs, avec NéRIET, l'anagramme ne fonctionne plus.

3 On connaît encore de Ralf de NéRICT deux articles donnés à la *Revue de la solidarité sociale* en 1909, « Travail humain et capitalisme », p. 5-6, et « Le conflit actuel du capital et du travail dans l'industrie », p. 139-141, ainsi que deux ouvrages publiés en 1913, *L'Europe de demain...* Paris, Daragon et *Lettre ouverte à Sa Majesté Jacques I^{er}, empereur du Sahara...*, Paris, impr. de H. Peigney.

4 *Le Journal*, dimanche 12 février 1911, p. 1.

ratée, extirpe de ses poches un antique pistolet et déclare qu'il aurait en cas de besoin brûlé la cervelle d'un éventuel adversaire. Ce qui amène, dit Ralf de Nérici, et c'est dans sa perspective presque la seule conclusion de cette journée, la décision de fouiller le délégué de Puteaux – c'est-à-dire Malon – avant toute autre manifestation publique.

Ralf de Nérici est-il voué à demeurer pour nous un inconnu ? En tout cas il faut lui savoir gré d'avoir offert à Lucien Descaves, mêlés à ceux de sa chronique personnelle, certains aléas intimes des débuts de l'Internationale.

Les textes de Ralf de Nérici recueillis dans le dossier 705 ont été adressés par lui à Descaves aux alentours de 1911, date figurant sur plusieurs enveloppes conservées sous cette cote, et qui est aussi celle de l'année de parution dans le Journal de l'article de Descaves déjà évoqué. L'ordre dans lequel les textes se présentent dans le dossier 705 ne paraît pas recevable. Mais il est difficile d'en juger précisément, car aucune des quatre lettres (de même que les deux textes qui les accompagnent) n'est datée.

Je propose ci-dessous un essai de chronologie qui me semble plus accordé au développement des propos.

[I] [1^{re} Lettre] Aux clichés 8-10A, Nérici adresse à Lucien Descaves quelques réflexions suscitées par son article, « La Mère-Grand des Meurt-de-faim », publié, comme on l'a vu, en février 1911. Descaves, qui poursuit alors son enquête sur la mémoire de la Commune et recherche les communards encore vivants, a visiblement réagi à ce courrier qui lui venait ainsi d'un témoin sans doute oublié, ou même inconnu, en lui demandant quelques informations complémentaires.

[II] [2^e Lettre] En réponse à une lettre de Descaves (que nous n'avons pas), Nérici lui propose alors (clichés 6B-7) l'envoi d'une œuvre qu'il a rédigée et laborieusement dactylographiée en plusieurs exemplaires, Principes rationnels de solidarité sociale.

[III] [3^e Lettre] Descaves ayant répondu favorablement à son offre, suit (clichés 4-5) l'annonce de l'envoi de cette œuvre manuscrite (ou plutôt tapuscrite) auquel Nérici va joindre une suite de ses souvenirs de jeunesse. On regrettera que le manuscrit des Principes rationnels ne figure pas dans ce dossier.

[IV] [4^e Lettre] Dans un courrier suivant, Nérici, avant d'entrer de nouveau dans le vif de ses souvenirs, remercie (clichés 1B-3) Descaves de lui accuser réception de l'œuvre qu'il vient de lui envoyer, et lui propose une présentation du texte joint à sa lettre.

[V] [Texte 1] Lequel texte occupe dans le dossier les clichés 10B-15B.

[VI] [Texte 2] Lui succède un second envoi, clichés 16B-19B, qui vient compléter le précédent.

C'est dans cet ordre, évidemment susceptible de révision, que je présente ici la suite de ces écrits.

Une précision encore : comme Lucien Descaves se propose de le faire lui-même pour les "lettres de prison" de Benoît Malon (Sainte-Pélagie, juillet-septembre 1868) – cf. la note qu'il donne à ce sujet en annexe à ses "Vies parallèles" d'André Léo et Benoît Malon⁵ –, des "corrections nécessaires", mais non signalées, ont été apportées aux aléas orthographiques de Ralf de Nérici qui, sevré d'instruction comme Malon, s'est pour l'essentiel formé tout seul.

Jean Pierre Bonnet, 30 octobre 2016

5 « André Léo (Léodile Champseix) & Benoît Malon, depuis leur jeunesse, jusqu'en 1868, année de leur rencontre » Bulletin de l'Association des amis de Benoît Malon, n° 42-43, 2015, p. 107, note 96.

[I] D [08] ⁶ Monsieur,

Abonné du “*Journal*”, je viens de lire votre article : “*La Mère-Grand des Meurt-de-faim*” ⁷.

Bien que vous en soyez l'auteur et que quelques phrases soient véritablement écrites d'une plume qui égale en verve incisive les maîtres du genre humoriste, vous ne pouvez vous douter, à moins cependant que vous ne l'ayez vécue, quelle âcre saveur de souffrance, quel relent de misère humaine se dégage de votre constatation, que chez nous l'indigent ne doit pas être *gâté*, non plus que soulagé entièrement, si l'on veut qu'il puisse bien comprendre cet enchaînement *nécessaire* des choses qu'on appelle le *Destin* ! enchaînement providentiel par lequel il est à tout jamais rivé au carcan de la souffrance et de la douleur.

Dans un de ses livres, “*Les temps difficiles*”, Dickens ⁸ a eu également de ces trouvailles de génie, stigmatisant en quelques mots et sans y insister davantage la morale officielle et le pharisaïsme inconscient de nos sociétés bourgeoises, ainsi que l'ignominie de nos mœurs industrielles et économiques.

Celui qui vous écrit ceci est malheureusement payé pour vous bien comprendre.

Son père étant mort du choléra en 1849 (ce qui ne le rajeunit pas) sa mère remariée perdit assez vite la modeste aisance précédemment acquise. Vous la connaissez, et de reste hélas ! la triste odyssee des misérables, c'est d'abord le loyer à la nuit, le bouge sordide, la chute définitive dans le ruisseau boueux, amenant les plus honteuses promiscuités.

Une nuit de novembre la famille, alors accrue d'une petite fille, gîtait dans un refuge borgne du passage Kessler ⁹ à Belleville qui n'était pas encore Paris ¹⁰; les deux enfants dormaient par terre sur une paille, les parents à même le châlit. Une descente de police a lieu et les voilà brutalement réveillés par des agents qui les forcent à comparaître à peine vêtus, mêlés aux filles et aux escarpes, devant un commissaire quelconque. Vous voyez d'ici le tableau...

Arrêté, faute de papiers suffisants, le mari fut conservé deux jours au poste ; il revint [09A] ensuite retrouver les siens, mais il revint fou.

Folie paisible du reste, ancien sergent-major dans un régiment ayant participé au coup d'État de 51 à Paris, il avait une écriture superbe et toute la journée calligraphiait de sa plus belle plume des bons de 10 000 ou 100 000 francs payables sur la cassette particulière de Napoléon III, avec qui, disait-il, il était au mieux ; ensuite il parcourait les rues du quartier en les distribuant, cela faisait rire les gens, quelques fois on lui payait à boire, jamais à manger, et le soir il revenait ivre mort et crevant de faim.

Car à cette époque lointaine, il n'y avait ni *Bouchée de pain* ¹¹, ni de pain pour tous, mais seulement quelques fourneaux distribuant des soupes, et encore en hiver, et rien qu'à ceux qui

6 Dans l'organisation des textes telle que je la propose, le chiffre romain entre crochets est le numéro d'ordre attribué ici à chacun d'eux, la lettre capitale rappelle le rang qu'il occupe dans le dossier des Archives Descaves, les nombres entre crochets les numéros dont j'affecte chaque cliché (ces numéros étant calés sur la “page de titre” du dossier, portant la cote de celui-ci dans les archives, et compté comme “cliché 01”). Lorsqu'il y a deux pages sur le même cliché, la référence de chacune est marquée par le suffixe A ou B.

7 Cf. note 4, ci-dessus.

8 Charles DICKENS, *Les Temps difficiles* (*Hard Times for These Times*), roman publié en 1854, et donné en français dans la trad. de William Little Hugues, Paris, Hachette, 1857.

9 Probablement le “passage Kuszner” (Paris 19^e), partiellement remplacé par l'actuelle rue Jules-Romains.

10 Belleville est intégré à Paris en 1860, formant une partie des actuels 19^e et 20^e arrondissements.

11 L'œuvre de la « *Bouchée de pain* » a été fondée en 1884 par Amédée Bourreiff (1813-1893), continuée par Eugène Ritt (1817-1898). Elle fournit aux indigents dans plusieurs locaux parisiens un morceau de pain à consommer sur place. Sur Bourreiff et la *Bouchée de pain*, voir la notice de Bernard Desmars dans le *Dictionnaire biographique du fouriérisme*, <http://www.charlesfourier.fr/spip.php?article1254> [consulté le 8.08.2016].

avaient des bons.

Ma mère suppléait de son mieux à l'absence de ces institutions en lavant la vaisselle dans quelques bous bous de la barrière du Combat ¹² qui en échange lui abandonnaient généreusement les reliefs inutilisables de la journée. Grâce à cela, et quand elle rentrait vers minuit, une heure du matin, nous pouvions le soir, ma sœur et moi, savourer à l'aise l'unique repas de notre journée.

Rien n'aurait donc manqué à notre félicité, si nous avions été des sauvages. Malheureusement, nous habitions, sinon Paris, mais sa lisière, et si nous sortions, il fallait couvrir notre nudité, nous chausser, nous coiffer et pour cela trouver quelque pécune.

C'est probablement cette connaissance des nécessités des miséreux de Paris qui a amené ce brave Monsieur Charles Tantet ¹³ à proposer d'ouvrir au citoyen Mesureur ¹⁴ un crédit de 25 000 francs à répartir *en espèces sonnantes*.

Oh ! Monsieur, cette pièce de cent sous en argent, qu'elle est tentante pour les misérables ! que de ruses, que de conceptions géniales il faut combiner pour l'obtenir, et comme elle vous fait vite descendre la pente qui mène à l'avilissement de la conscience et à l'oubli de tout sens moral.

Que de pitoyables comédies, comédies quelquefois cependant plus tragiques que des drames, j'ai vu jouer, et où moi-même, enfant de douze ans, j'ai eu mon rôle, dans les couloirs de l'administration de l'Avenue Victoria ¹⁵, tout cela pour soutirer des pattes crochues de l'Assistance publique cette thune qui devait nous permettre de remplacer nos culottes à courant d'air et nos savates trouées et éculées par d'autres plus décentes ou ayant moins de trous et plus de talon, et aussi, pourquoi en avoir honte ? pour pouvoir arroser en famille nos croûtes moisies et nos rogatons graisseux de quelques lampées de gros bleu.

[09B] Vraiment je regrette de ne pas être à Paris, je le documenterais, ce naïf conseiller municipal, sur le sort probable de ces 25 000 belles.

À cette époque, l'Assistance était peut-être moins riche, mais il y avait autour d'elle d'autres ressources maintenant disparues, qui distribuaient plus que les 25 000 fr réclamés aujourd'hui.

Entre autres, un M. Damas-Hinard ¹⁶ qui, place des Pyramides, au coin de la rue de Rivoli, distribuait au nom de l'Impératrice et avec assez de facilité des petites sommes variant de 10 à 15 francs ; on pouvait y retourner tous les trois mois.

Un autre, au nom du Prince impérial, ne vous donnait pas, mais vous prêtait sur l'honneur, ce qui n'était pas un obstacle pour les solliciteurs.

L'Empereur, plus couru, était moins accessible, on faisait des enquêtes, et le gros du populo préférait s'en dispenser.

Par contre, la charité privée encore inexploitée donnait beaucoup plus, mais là, hélas ! que de ressources dispersées, gaspillées faute d'une organisation pratique de défense contre ceux qui exploitent cyniquement.

Étais-je de ceux-là, je ne saurais trop le dire, la faim, l'atroce faim qui vous tenaille le ventre pendant que vous errez devant les étalages, dans la foule indifférente et toute à la joie de vivre,

12 Une des anciennes barrières de Paris, située place du Combat, aujourd'hui place du Colonel-Fabien.

13 Charles Joseph TANTET (1841-14 novembre 1911), conseiller général de la Seine, maire du 3^e arrondissement, administrateur du Bureau de bienfaisance de cet arrondissement.

14 Gustave MESUREUR (1847-1925), homme politique, député de la Seine (1887-1902), directeur général de l'Assistance publique (1902-1920).

15 Siège central de l'Assistance publique, au n° 3 de cette avenue.

16 Albert DAMAS-HINARD (1805-1891), littérateur d'origine espagnole, professeur au Collège de France, bibliothécaire du Louvre, secrétaire des commandements (secrétaire particulier) de l'Impératrice.

excuse bien des choses ; jusqu'à quatorze ans, j'en ai vécu de cette charité, car ce n'est qu'à cet âge que j'ai pu m'embaucher dans les chantiers, devenir garçon maçon et avoir enfin du pain tous les jours.

Roulant ma bosse sur le pavé de Paris, j'y fis entre autres connaissances celle de Benoît Malon qui fondait alors à Puteaux, où j'habitais avec lui, “*la Revendication*”, société coopérative qui existe encore, celle de Varlin¹⁷, le relieur fusillé pendant la Commune, de Tolain¹⁸ plus tard mis à l'engrais au Sénat, de Pindy¹⁹, de Combault²⁰, de Murat²¹ et de bien d'autres coteries qui plus tard eurent leur heure bonne ou mauvaise de célébrité, que moi je ne pus partager car, devenu cheminot sur le P.O., je dus rester éloigné de Paris pendant la guerre et la Commune.

Actuellement, après avoir passé en Italie, en Espagne, me voici en Allemagne où très probablement je laisserai mes os, car j'ai ici mon pain assuré, et je ne suis pas sûr d'en trouver en France.

De cette misère d'autrefois, de cette vie de meurt-de-faim sur le pavé de Paris, j'ai toujours conservé l'effroyable vision, un peu, dirais-je si cela ne devait pas paraître trop prétentieux, comme l'impression que Dante rapporta des Enfers !

[10A] Ne pourrait-on pas faire qu'il n'y eût plus de *meurt-de-faim* ? c'est-à-dire d'hommes fatalement condamnés par le seul fait des vices de notre organisation sociale à être, s'ils sont intelligents, des révoltés haineux et hostiles, ou, s'ils sont quelconques, des brutes passives et résignées.

Bien que cependant bien d'autres soucis soient venus m'assaillir dans la vie, celui de résoudre ce problème ne m'a jamais quitté – Depuis plus de trente ans, j'ai patiemment mis de côté, colligé, compilé tout ce que la science des uns, l'intelligence, le cœur, le dévouement des autres a pu imaginer pour remédier à la misère humaine en tant qu'elle provint du fait des autres hommes.

Personnellement, et comme d'ailleurs vous devez bien le penser, d'après ce que je vous ai dit de mon enfance, je n'ai reçu aucune instruction, ni éducation, et je n'ai pas d'idées en propre, mais j'excelle à développer, coordonner entre elles, les idées *des autres*.

De ces idées, j'ai extrait environ 300 pages dont le titre à lui seul indique les tendances – “*Principes rationnels de solidarité sociale*”, or, dans ces 300 pages vous et M. M. Donnay²² en avez *la moitié d'une* que j'ai extraite de votre pièce “*La Clairière*”²³.

Et peut-être maintenant saisissez-vous mieux le lien qui existe entre votre article et ma lettre quelque peu décousue, mais la fin de mon papier arrive et je réfléchis que je ferais peut-être mieux, au lieu de continuer à vous importuner, de vous joindre un spécimen de mon travail, vous me comprendrez mieux.

Vous vous étonnerez peut-être en le voyant. Autrefois Saint-Simon fut, dit-il, réduit à vendre ses talents pour payer le copiste de ses manuscrits, aujourd'hui les écrivains sociaux en gésine et qui n'ont pas d'imprimeur ont une ressource nouvelle, “la machine à écrire”. Saint-Simon s'en serait

17 Eugène VARLIN (1839-28 mai 1871), socialiste, coopérateur, membre dirigeant de l'Internationale, membre de la Commune de Paris, massacré le 28 mai 1871.

18 Henri TOLAIN (1828-1897), membre fondateur de l'Internationale, député de la Seine en février 1871. Il est hostile à la Commune et se rallie à Versailles. Il devient sénateur de la Seine.

19 Jean Louis PINDY (1840-1917), membre de l'Internationale, membre de la Commune de Paris, réfugié en Suisse où il finit ses jours.

20 Amédée COMBAULT (1837-1895), membre de l'Internationale, participe à la Commune, puis se réfugie à Londres où il s'installe.

21 André MURAT (1833-1893), coopérateur, membre de l'Internationale, se tient à l'écart de la Commune.

22 Maurice DONNAY (1859-1945), dramaturge et poète.

23 Sur *La Clairière*, voir la note 24, ci-dessous.

certainement contenté, je fais de même. J'ai mis près d'un an à cela, mais j'ai une trentaine d'exemplaires. Si donc, par hasard, vous aviez la curiosité de connaître l'œuvre complète, soyez assez bon de me faire connaître à quelle adresse je puis l'adresser par colis postal et je m'empresserai de vous en faire hommage.

En attendant, je me dis, Monsieur,
votre bien respectueux serviteur,
Ralf de Néric

[II] C [06B (06A blanc)]

Monsieur Lucien Descaves

Paris

J'ai bien reçu votre lettre et, inclus, vous trouverez quelques pages où j'ai de mon mieux retracé rapidement les quelques événements où je fus mêlé dans ma jeunesse.

Si par hasard, et parmi eux, un point vous paraissait devoir être développé davantage, je le ferai avec plaisir.

Mais vous seriez bien aimable de me faire connaître l'adresse de Pindy en Suisse, je voudrais essayer de me remettre en relations avec lui, si toutefois il ne s'est pas désintéressé de la question sociale.

Quant à l'envoi d'un de mes manuscrits, "*Principes rationnels de solidarité sociale*", je m'étais permis de vous l'offrir parce que moi mort, ce qui ne peut pas tarder, ces malheureux enfants de mes veilles [07A] seront dispersés à tous les vents de l'oubli et que j'aurais voulu qu'il restât quelque part une trace des travaux auxquels j'ai consacré toute ma vie.

Imprimé, il survit toujours quelques exemplaires, mais manuscrit, c'est plus difficile, non pas que j'en désespère, ce qui est écrit est écrit et sur ce point je suis fataliste à en revendre à feu Mahomet lui-même, mais enfin il n'est pas défendu de prendre quelques précautions, de là mon offre, ne m'en veuillez pas et croyez-moi toujours, Monsieur, votre bien respectueux et tout dévoué Serviteur.

Zehlendorf bei Berlin
Potsdamer st. 24

Ralf de Néric

[07B] Le manuscrit porte cet exerçue

« Puisqu'il est démontré que l'homme, ayant
« choisi le genre de travail qui convient
« le mieux à ses aptitudes,
« produit au-delà des besoins de sa consommation
« à qui donc profite le surplus ?

(La Clairière²⁴)

Que l'on réponde à cette question qui résume la lutte sociale actuelle et immédiatement toutes les difficultés parmi lesquelles nous nous débattons seront résolues.

Qu'est ce que le tiers état ?
disait Sieyès

Rien !

Que doit il être ?
tout !

Et cette phrase a fait une Révolution sans précédents dans l'histoire du monde.

Votre phrase à vous est plus incisive encore, plus démonstrative, plus justifiée, Pourquoi la laissez-vous tomber dans l'oubli, pourquoi ne pas en faire le drapeau d'un parti, le mot d'ordre des travailleurs ?

24 *La Clairière*, de Maurice DONNAY et Lucien DESCAVES. Édition originale, Paris, la Revue blanche, 1900. Rééd. dans Donnay & Descaves, *Théâtre libre : la Clairière ; Oiseaux de passage*, Paris, G. Crès, 1922, où le texte exact de ce passage est (p. 24): "Cependant il est démontré que l'homme, ayant choisi le genre de travail qui convient le mieux à ses aptitudes, produit au-delà des besoins de sa consommation. A qui donc profite le surplus ?"

[III] B [04B (04A blanc)] Monsieur,

Je profite de mon premier moment de loisir pour compléter les quelques souvenirs que vous me demandez ; inclus, vous les trouverez.

Puisque vous avez bien voulu m'y autoriser, je vous adresse le manuscrit dont je vous ai parlé.

Je comprends très bien qu'une tuile de 240 pages n'est jamais agréable à recevoir sur la tête quand on ne s'y attend pas, cependant, croyez-moi, surmontez votre première impression et lisez.

Vous êtes sans doute appelé à jouer un rôle dans le grand mouvement social qui se prépare en France ; il importe donc que vous vous y prépariez d'avance. [05B (05A blanc)] Or, toutes les solutions possibles, et les seules possibles d'ailleurs, des difficultés de demain, se trouvent dans le travail en question.

Je suis d'autant plus à mon aise pour vous l'affirmer, et vous les recommander, qu'aucune ne m'appartient en propre.

Toutes sont l'œuvre des plus intelligents de nos hommes politiques, de nos meilleurs écrivains, de nos plus distingués économistes.

En les lisant vous aurez du reste l'impression d'une chose déjà connue, d'un raisonnement déjà entendu, déjà compris, déjà admis par vous.

Une seule chose peut vous étonner, c'est que personne n'ait encore songé à en utiliser les conséquences, et ce sont ces conséquences qui, bien qu'elles ne soient pas des idées neuves, peuvent passer pour telles, sur lesquelles je me permets d'attirer votre attention.

Votre bien respectueux serviteur
Ralf de Néric

Zehlendorf bei Berlin
Potsdamer Str. 19(?)

[IV] A [01B] Cher Monsieur,

Je vous remercie infiniment d'avoir eu l'obligeance de me prévenir de la bonne arrivée de mon travail.

Votre appréciation, lorsqu'il vous sera possible de la formuler, me fera grand plaisir.

Je sais bien que je n'ai aucune chance de voir adopter [02A] le système que je préconise, il surprend trop pour pouvoir être ensuite impartialement jugé.

Et cependant, croyez-le bien, lorsque peu à peu on s'y sera habitué, que Pierre en aura parlé, que Paul l'aura réfuté, on y viendra.

Toute période scientifique est nécessairement précédée d'une période d'empirisme.

Avant qu'Harvey ait étudié la circulation du sang, avant que l'on ait connu dans quelles conditions l'oxygène est absorbée par nos poumons, il y avait des méthodes, elles avaient du bon puisqu'elles guérissaient, elles étaient mauvaises, puisque pas basées sur des faits exacts, mais, bonnes ou mauvaises, il leur a fallu disparaître, bien que l'on s'en servait depuis Hippocrate.

[02B] La monnaie métallique, bien que l'on s'en serve depuis l'origine des sociétés, est aussi un moyen empirique ; tous s'en servent, il est vrai, tous le trouvent bon, ne connaissant pas autre chose ; n'importe, devant la vérité, devant le *Compte*, s'il est prouvé que celui-ci peut s'organiser, la monnaie doit disparaître.

Je ne verrai pas ce temps-là, mais je serais heureux de savoir que d'autres que moi le croient possible.

Peut-être, un jour, quelqu'un me découvrira, c'est-à-dire exhumera dans quelque coin un de ces 40 manuscrits que j'ai composés à la machine avec tant de peine, et encore sont-ils à peine lisibles, il en fera un livre et, plus heureux que moi, trouvera un éditeur ; la discussion commencera alors, et le système se répandra.

[03] J'aurais pu en effet trouver à M. votre fils, non une pension, elles sont chères en raison des suppléments dont ne parlera pas d'abord, mais qu'il faut payer ensuite, mais *une famille* où il eût été très bien... (et *bon marché*), où il aurait fréquenté, et ainsi aurait pu étudier, *la bourgeoisie allemande*, tandis que les pensions sont trop cosmopolites, et incitent trop à fréquenter les cafés puisque l'on ne sait guère où aller autrement. J'ai fait cela pour plusieurs jeunes français de 16 à 20 ans, ils s'en sont très bien trouvés, entre autres pour le fils du Chef du Personnel (M. Brun) de la C^{ie} de chemin de fer d'Orléans ; depuis 3 ans il revient chaque année.

Entièrement à votre service, je vous prie d'agréer mes plus sincères remerciements de votre obligeance,

Ralf de Néric

[V] E [10B]

Vers 1867, j'avais alors 17 ans, j'habitais la Chapelle, je dis j'habitais, c'est une façon de parler car en réalité on ne pouvait guère qualifier d'habitation l'endroit où je gîtai. C'était un hangar, au fond d'un terrain vague, où un fabricant, ou plutôt une fabricante, car un monsieur, notable commerçant, n'aurait pas eu cette pitié, où une fabricante, dis-je, de comptoirs pour marchands de vin, fondait et façonnait sa marchandise.

Vous le savez sans doute, le zinc des mastroquets, ce zinc étincelant sur lequel les vieux frères d'ouvriers sans travail et leurs coteries tuent le ver chaque matin et étranglent dans l'après-midi le perroquet de l'amitié, ce zinc est de l'étain fortement mélangé de plomb.

Donc, toute la journée on fondait, et le soir, les ouvriers partis, nous étions autorisés, ma mère, ma sœur (10 ans) et moi, (mon beau-père était depuis quelque temps déjà mort interné à Bicêtre) à nous réfugier dans une espèce de galetas où les débris d'emballages de toutes sortes, foin, paille, papier, formaient une couche sinon moelleuse, mais suffisamment épaisse pour pouvoir y dormir.

Affirmer que l'on y était très bien, c'est peut-être exagérer, car ce qu'il y faisait chaud, ce n'est rien de le dire, l'excès en tout est un défaut, a dit un philosophe qui était peut-être dans le même cas, et certainement j'aurais bien repassé la moitié de ma température à ceux qui dorment sous les ponts. Cela tenait à ce que les cuves où le plomb avait fondu et les briques réfractaires des fourneaux chauffées à blanc rayonnaient généreusement toute la nuit.

En hiver, c'était chouette, on se serait cru sur la côte d'Azur, aux pieds des palmiers, mais en été, l'agrément était moins appréciable, étant donné surtout que la majeure partie du plomb était fournie par des tuyaux à gaz grinchés²⁵ un peu partout, que rachetait à bas prix la fabricante et qu'il fallait faire disparaître au plus tôt ; à la fonte, ils dégageaient d'épaisses vapeurs désagréables pour la gorge et les narines des voisins de l'opération.

D'un autre côté, cependant, et là on doit admirer les voies de la providence, [11A] cela détournait les aminches²⁶ qui en avaient tâté une fois, et qui trouvaient les fours à plâtre des Buttes-Chaumont mal fréquentés, de revenir une autre fois solliciter l'hospitalité.

De cette description peut-être un peu longue de mon home familial, vous devez en conclure que moi aussi, je n'étais pas très pressé d'y rentrer ; aussi m'attardais-je le plus possible dans la salle de lecture de la Bibliothèque des Amis de l'instruction du 18^e arrondissement.

Cette assiduité me valut d'être remarqué par le président qui me considérait comme un brave jeune homme n'hésitant pas après sa journée de fatigue à prolonger ses veilles pour acquérir quelque instruction, et il me présenta à un autre habitué qui d'après lui était dans le même cas que moi.

C'était plus vrai en effet que le supposait l'honorable président, mais les motifs différaient. Grandjon²⁷, qui devait devenir plus tard un membre influent du Comité de l'Internationale, et m'y entraîner, était alors de son métier figurant intermittent, trop intermittent même, dans le corps de ballet de l'Opéra. Il vivait chez sa mère²⁸, mais elle n'avait qu'une chambre, et comme elle s'était

25 Volés.

26 Amis.

27 Donné par Ralf de Nérici comme Grandjon ou Grangeon (graphies respectées dans le texte). Il s'agit de Léopold Auguste GRANJON (1845, Metz [et non Mamers, comme on le donne parfois]-2 juillet 1874, Paris 6^e), ouvrier brossier selon Maitron, membre de l'Internationale.

28 Marie Madelaine GÉRARD, veuve de Joseph GRANJON (décédé le 25 juillet 1848), père de Léopold Auguste. Le "type" avec lequel elle s'est "acoquinée" est en fait son second mari, Claude Antoine GRANDEMANGE. Leur mariage a eu lieu à Solgne, près de Metz, le 21 janvier 1851. Grandemange a participé à la Commune et a été déporté jusqu'en 1879. Marie Madelaine Gérard décède à l'Hôtel-Dieu de Paris le 9 novembre 1871 ; on ne sait plus très bien qui elle est, ses fils (Léopold, et son plus jeune frère, Alfred) sont absents ; elle réside au 52, rue d'Allemagne (19^e), ayant pour mari "Antoine Claude Grandemanche, sans autres renseignements". Le renseignement est évidemment connu (mais

acoquinée avec un type que Grandjon ne pouvait pas supporter, il s'arrangeait de façon à ne rentrer que lorsque le susdit type ronflait à poings fermés.

Les jours de représentation, cela allait bien, mais les autres, il flânait où il pouvait et comme moi recherchait les endroits où l'on est chauffé gratis. Aussi, quoiqu'il fût plus âgé que moi, cette communauté de vues fit de nous deux amis.

À quelques temps de là se fondait rue des Gravilliers la Section française de l'Internationale dont les séances avaient lieu le soir de 8 h. à minuit. Ce n'était pas chauffé, mais on discutait ferme et ça chauffait quand même.

Grangeon qui gagnait quelques sous avait pris un livret et tant bien que mal payait sa cotisation. Pour moi, je me faufilais derrière lui, mon jeune âge servait d'excuse à cette exception. Je faisais galerie et figurait parmi les auditeurs les plus attentifs. On finit par me considérer comme un accessoire indispensable.

[11B] “Ventre affamé n'a pas d'oreilles”, dit-on. Et bien, c'est là une grande erreur, car je n'ai jamais mieux compris, mieux saisi, les raisonnements qui tendaient à prouver la mauvaise répartition des biens de la terre, que les soirs où je n'étais pas gêné par la digestion, et où je ne me souvenais même plus de l'heure ou du jour de mon dernier repas.

Mais bientôt les temps s'annonçaient meilleurs. J'avais rencontré là Héliçon²⁹, un ancien zouave à la figure balafnée, qui alors, le matin dès 4 heures, vendait de la soupe aux Halles, et nous faisons ensemble du socialisme pratique. Une petite cuillerée de moins, sur la centaine de clients qu'il avait et qui ne s'en apercevaient même pas, me faisait à moi une rude avance sur la subsistance de la journée.

Mais, penserez-vous certainement, pourquoi ne travailliez-vous pas ? Pourquoi ? je serais bien embarrassé de le dire ; pour travailler à quoi que ce soit, il faut d'abord avoir appris. Héliçon, lui, ancien soldat, n'en savait pas davantage, mais il avait un capital, son fourneau et sa marmite. Le premier jour, on lui avait fait crédit pour les légumes et il était parti là-dessus. Mais moi, je n'avais ni capital, ni crédit, j'étais bien garçon maçon, mais j'étais faible et débile, et pour coltiner sur une échelle et à un cinquième étage une auge de plâtre gâchée serré, qui pèse de 40 à 50 kilos, et vous imprime un terrible ballant causé par l'eau qui va et vient, on n'avait guère confiance en moi, on m'utilisait plutôt pour les comptes, les attachements à fournir, mais alors j'étais bien plus difficile à caser qu'un autre.

Les choses en étaient là quand on mit en discussion l'établissement d'une boulangerie

peut-être pas de l'état civil du 4^e arrondissement) : Grandemange est alors emprisonné, en attendant son passage devant un conseil de guerre.

29 S'agit-il bien de Jean Pierre HÉLIGON (1834-1890) ? Il est connu dans l'Internationale comme imprimeur de papier peint. Néric le dépeint comme marchand de soupe aux Halles. Qu'en penser ? Est-ce ou non le même Héliçon, vend-il de grand matin de la soupe aux Halles dans l'esprit des lieux de restauration coopérative qui s'organisent alors, ainsi qu'il en est de la *Marmite* de Varlin ? Mais peut-être les choses ne sont pas si simples. Jean Pierre Héliçon est un artisan qualifié reconnu, mais, alors qu'il est déjà marié, et que sont nés ses premiers enfants, il devient militaire, non par choix mais par recrutement, comme il le dit au premier procès de l'Internationale parisienne. “Vous me permettez de vous dire, monsieur l'avocat impérial, que la question des armées permanentes est une question ouvrière au premier chef, et j'en suis un exemple frappant. A l'âge où à peine je connaissais mon métier, la loi m'a frappé ; on m'a mis un fusil entre les mains, et j'ai traîné mes guêtres des déserts d'Afrique aux champs de la Crimée ; et depuis cinq ans que j'en suis revenu [nous sommes au printemps 1868], je me demande ce que je suis allé faire et à quoi cela a été utile.”, *Procès de l'Association internationale des travailleurs, Première et deuxième commissions du Bureau de Paris*, 2^e éd., Paris, l'Association, juin 1870, p. 51-52. Il a donc fait les campagnes d'Algérie et de Crimée, où il a été blessé et décoré. De fait, dans la famille Héliçon on a gardé le souvenir d'un ancêtre balafné, comme en attestent des photos de lui. Aurait-il, à une époque où il est libéré du service militaire, dû passer par une échoppe de marchand de soupe, avant de retrouver son atelier ? Au point où nous en sommes aujourd'hui, la question ne peut être tranchée.

coopérative dont les bénéfices seraient distribués en nature aux copains dans la dèche. Vous jugez si je me hâtais de faire partie du Comité d'étude. Tolain en était le président, on se réunissait dans un amphithéâtre des Arts et Métiers prêté par l'Administration, car alors on flirtait avec l'Empire. Murat avait été appelé au Ministère de l'Intérieur ; on lui avait déclaré que l'on tolérerait la propagande faite chez les ouvriers si, dans le préambule des Statuts de l'Internationale, on voulait mettre une phrase reconnaissant que le gouvernement [12A] de l'Empereur se préoccupait du bien-être des classes ouvrières et était bien disposé à leur égard.

On n'avait rien promis, bien entendu, mais on n'avait pas refusé. Limousin ³⁰ penchait même pour l'affirmative, mais les choses en restaient là quand survint dans les premiers jours de novembre l'incident de Mentana ³¹.

À la réunion du dimanche aux Arts et Métiers ³², la fameuse phrase du général de Failly, "Les Chassepots ont fait merveille" ³³, fut le thème qui servit à réveiller les énergies révolutionnaires et l'on décida une grande manifestation. Longuet ³⁴ qui était là promit le concours des étudiants du Quartier Latin, d'autres celui des faubourgs, et rendez-vous fut pris pour le surlendemain ³⁵, boulevard Bonne-Nouvelle pour de là marcher sur le Palais-Bourbon.

L'Internationale franchissait le Rubicon, on allait recommencer février 48, mais en mieux.

Le mardi à 2 heures, sur le terre-plein qui s'étend du gymnase au Palais Bonne-Nouvelle ³⁶, nous étions bien vingt à trente fidèles au rendez-vous, et nous promenant de long en large au milieu d'une centaine d'agents en bourgeois.

Vers 4 heures, le bruit se répand dans les groupes que, par suite d'un malentendu, les étudiants sont venus le matin, et qu'ils sont repartis, n'ayant trouvé personne.

Vers 5 heures, on apprend que les ouvriers des faubourgs sont trop occupés pour pouvoir venir, mais que le lendemain on peut compter sur eux !

Bref, c'est la débandade, la débâcle, le lâchage en grand. Héligon, furieux, s'arrête et gesticule en criant, deux agents se précipitent, ceux en bourgeois se rapprochent et entourent le groupe, et de tous côtés nos amis accourent.

Il y a eu là vraiment une minute tragique et quarante ans après j'en ai encore la vive impression.

[12B] Las de déambuler, je m'étais assis sur un banc à côté de Malon ; nous lisions, quoi ?... je vous le donne en mille, mais j'aime autant vous le dire, vous ne devineriez pas, c'était le "*Manuel du spéculateur à la Bourse*" de Proudhon ³⁷. D'un coup d'œil nous voyons la situation, je remets le livre dans ma poche et je m'élançai en disant à Malon, Mon vieux, nous allons aller coucher en

30 Charles LIMOUSIN (1840-1909), membre fondateur de l'Internationale, cherche sous la Commune à agir en conciliateur entre Versailles et Paris. Coopérateur et franc-maçon.

31 Bataille du dimanche 3 novembre 1867. Les troupes pontificales, appuyées par un corps français, battent l'armée de Garibaldi partie à la reconquête de Rome.

32 Cette réunion doit s'être tenue au plus tôt le dimanche 10 novembre, les internationaux réunis connaissant déjà, selon Nérici, la phrase du général de Failly sur les Chassepots.

33 Pierre Louis Charles de FAILLY (1810-1892), général français, commandant des troupes françaises à la bataille de Mentana. La phrase exacte donnée dans le rapport publié au *Moniteur universel* du 10 novembre 1867 est "Nos fusils Chassepots ont fait merveille". Le Chassepot, créé par Antoine Alphonse Chassepot, est entré en service dans l'armée française le 30 août 1866.

34 Charles LONGUET (1839-1903), membre de l'Internationale, élu de la Commune. Réfugié à Londres, il y épouse la fille aînée de Karl Marx, Jenny.

35 Donc, le mardi 12 novembre.

36 Bazar Bonne-Nouvelle, dit Palais Bonne-Nouvelle, important complexe marchand fondé en 1836 au 20, boulevard Bonne-Nouvelle.

37 D'abord publié anonymement (Paris, Garnier frères, 1854), puis revu par Proudhon et publié sous son nom à partir de la 3^e édition, Garnier, 1857.

prison !...

Mais Fribourg ³⁸ et Chemalé ³⁹ avaient déjà compris le danger, saisi Héliçon chacun par un bras et l'avaient forcé à s'éloigner. Le perturbateur disparu, nous restions bien là à nous regarder tous dans le blanc des yeux, mais il n'y avait plus motif à bagarre.

Et là-dessus la nuit étant venue, nous nous précipitâmes dans le café qui fait le coin de l'ancien Palais Bonne-Nouvelle, et nous rédigeâmes en deux temps trois mouvements un projet de Résolution demandant la déchéance de l'Empereur pour haute trahison, et sa mise immédiate en accusation devant un tribunal révolutionnaire quelconque, n'importe lequel, cela nous était égal pourvu qu'il garantisse la condamnation.

Et je vous le promets, cela était crânement dit, et les oreilles devaient en saigner aux braves agents qui, entrés avec nous, écoutaient en prenant des notes.

Puis nous décidâmes de porter immédiatement notre projet de résolution aux députés de Paris, afin qu'ils puissent, à la séance de la Chambre du lendemain, le déposer sur le bureau du président et en soutenir les conclusions.

Et pour commencer nous voilà partis chez Jules Favre ⁴⁰ qui demeurait alors dans le haut de la rue d'Amsterdam ou de Clichy. Là, le concierge refuse de nous laisser entrer tous, on nomme une délégation dont je fais partie avec Malon.

Jules Favre nous reçoit, Fribourg lui expose la situation et lui remet notre projet ; il nous répond tranquillement que s'il doit compte de ses actes à ses mandants, il n'entend pas être à leurs ordres, et qu'il n'a jamais accepté un mandat impératif, et il nous montre la porte.

C'est alors Malon, qui indigné lui répond. Vous le savez, Malon bégayait quelque peu, mais ce bégaiement s'accroissait d'autant plus que la colère l'emportait davantage.

Ah ! vous n'avez pas idée de ce qu'il prit pour son rhume, ce soir-là, le futur ministre de l'Intérieur de la Défense nationale. Heureusement pour son amour-propre, il n'en comprit que la moitié.

[13A] Nous voilà repartis chez Jules Simon ⁴¹, place de la Madeleine. Lui fut très gentil, promit tout ce que l'on voulut, n'y mettant qu'une condition, c'est que son état de santé lui permît de se rendre à la Chambre. Il était même si affaibli déjà qu'il ne pouvait pas sans danger continuer à nous entendre, il nous pria de le laisser seul, ce que nous fîmes du reste, dégoûtés de la platitude du personnage.

Et de là nous nous rendons chez Garnier-Pagès ⁴² à côté de Saint-Roch.

Celui-ci nous fit recevoir par son gendre, qui prit copie de notre factum, nous félicita de notre énergie, et s'en fut se coucher car il était près de minuit.

Nous rentrâmes alors rue des Gravilliers, munis de deux carcasses d'oies prises chez un rôti

38 Ernest Édouard FRIBOURG (1834-?), membre de l'Internationale, s'affirme opposé à la Commune de Paris et retourne à la vie privée.

39 Félix Eugène CHEMALÉ (1838-1888), membre de l'Internationale, s'en sépare peu à peu et ne participe pas à la Commune.

40 Jules FAVRE (1809-1880), avocat et homme politique, député de Paris sous l'Empire, vice-président et ministre des Affaires étrangères du gouvernement de défense nationale (1870-1871), adversaire de la Commune.

41 Jules SIMON (1814-1896), philosophe et homme d'État, député sous l'Empire, ministre de l'Instruction publique du gouvernement de défense nationale (1870-1871), puis du gouvernement Jules Dufaure, président du Conseil en 1876-1877.

42 Louis Antoine GARNIER-PAGÈS (1803-1878), membre du gouvernement provisoire en 1848, député sous l'Empire (1864-1870), ministre du gouvernement de défense nationale (1870-1871).

voisin. Tout en briffant ⁴³, nous récapitulions les événements de la journée, et c'est ici que vous allez voir dans son beau l'état d'esprit des bons types que nous étions.

De sa poche de derrière, Malon sort tranquillement un vieux pistolet d'arçon qui certainement avait dû faire les guerres du 1^{er} Empire, et le montrant à tous, s'écrie triomphalement “Celui qui m'aurait mis la main dessus, je lui aurais brûlé la gueule” ! Tableau !

Très certainement, le pistolet ne serait pas parti, mais Malon et les camarades n'y coupaient pas de cinq à dix ans de prison pour rébellion à main armée !

Tolain qui n'était pas un naïf en eut froid dans le dos, et il fut convenu que dans les prochaines manifestations on commencerait par fouiller le délégué de Puteaux.

Quelques jours après, un commissaire se présentant rue des Gravilliers, fracturait la porte et déménageait les papiers, et ne laissant que les bancs.

Grand émoi du proprio qui ne savait pas à quel genre de locataires il avait affaire, et qui sur les conseils du commissaire fit descendre les bancs dans la cour.

Ce fut Tolain qui arriva le premier et apprit le désastre. Heureusement, il connaissait rue Chapon un rez-de-chaussée dans le fond d'une cour, qui ne pouvait se louer tellement il était insalubre, et quand j'arrivais une heure après, lui et moi nous y transportâmes les épaves du premier naufrage de l'Internationale.

[13B] Le parquet impérial entama alors des poursuites, mais pour moi un événement était survenu qui modifiait quelque peu mes conditions d'existence.

Malon m'avait prêté un livre, “*Les Réfractaires*” de J. Vallès ⁴⁴. Un soir que je l'avais oublié dans notre taudis, ma mère ne pouvant passer sa mauvaise humeur sur moi qui n'y était pas s'en prit au livre qu'elle hacha littéralement. N'étant pas assez galetteux pour le remplacer, je dus le rapporter tel que à Malon qui m'engagea à quitter Paris et à aller avec lui à Puteaux.

Il s'occupait alors de sa société coopérative “*La Revendication*” dont l'organisation était très rudimentaire ; on échangeait son argent à une caisse pour des cachets de diverses couleurs, et on achetait avec ces cachets comme avec de la monnaie. À cette époque d'innocence relative, cela pouvait suffire pour établir un contrôle suffisant pour les trois magasins qui existaient alors à Boulogne, Puteaux, Clichy, mais il fallait quand même une comptabilité bien en règle que je n'étais pas de force à tenir et il fallait que je trouve autre chose pour m'occuper.

Si Malon avait voulu m'écouter, il m'aurait fait embaucher comme teinturier dans une fabrique, j'avais alors un métier, je quittais la bohème crasseuse, je devenais un ouvrier ou du moins je me mêlais à eux et plus tard je pouvais exercer sur eux une action énergique et efficace.

Malon crut mieux faire en me procurant des travaux de métrage dans les constructions. C'était mieux payé, mais plus aléatoire. J'aurais pu faire un bon ouvrier, le sort voulut que je restasse un mauvais employé et de ce simple fait ma vie devait prendre une autre orientation;

À ce moment, Pindy aussi voulut quitter Paris où on le tracassait trop, pour venir travailler à Puteaux. Je crois qu'il n'y réussit pas, mais ce qui me reste en mémoire, c'est qu'il avait les mains couvertes de verrues, ce que la citoyenne Jarry ⁴⁵, l'hôtesse de Malon, qui pour rien au monde n'aurait cru à un miracle ni à la vertu d'une prière, offrait de les lui faire passer grâce à une incantation dont elle avait le secret et un certain nombre de pois chiches qui, au fur et à mesure qu'ils se desséchaient dans vos poches, faisaient dessécher les verrues. Les opinions sur l'efficacité du remède étant partagées, on décida de tenter l'expérience, mais Élisée Reclus qui venait assez

43 Briffer : “Manger avidement et gloutonnement”, selon le *Trésor de la langue française*.

44 Première édition, Paris, Achille Faure, 1866.

45 Voir ci-dessous, note 58.

souvent voir Malon ⁴⁶, ayant appris la chose, s'en moqua tellement que la cure fut abandonnée.

Mais revenons au procès de l'Internationale ⁴⁷. Les membres du Conseil se défendirent eux-mêmes et n'en héritèrent pas moins de trois mois de prison.

[14A] L'audience fut un triomphe. Malon pour la circonstance avait revêtu sa plus belle chemise rouge et arboré en épingle de cravate une tête de République découpée dans un décime de l'an III. Aujourd'hui il semble que cela n'est rien d'extraordinaire, mais en 1868, en plein régime impérial, cela faisait terriblement loucher le président du tribunal, un nommé Delesvaux ⁴⁸, un sale type, qui passait du reste au Palais pour un pédéraste invétéré, et qui eut fort à faire pour refréner l'ardeur éloquente des accusés qui semblaient plutôt des accusateurs.

Naturellement, on en appela de la condamnation et pendant huit soirées Combault et moi ne quittèrent pas la bibliothèque Sainte-Geneviève. Nous suivions dans l'*Officiel* de 1834 la discussion de la 1^{ère} loi sur les Associations et compilions les textes et les gloses pour ensuite rapporter notre butin chez Varlin, rue Dauphine, où les autres nous attendaient. De fait, ce fut un monument juridique que cette défense, mais elle était rédigée en termes plus vifs que ne le comportait l'usage du barreau.

Quand Combault eut fini de la lire, le président se leva et d'un air glacial dit "la séance est suspendue". Tous les avocats présents, dont Gambetta encore inconnu, entourèrent Combault, lui conseillant de s'esquiver, car, disaient-ils, la Cour va très certainement relever contre vous le délit d'outrage et vous serez arrêté.

Il n'en fut rien, et la Cour se contenta de confirmer le jugement.

Quelques temps après il fallu purger la condamnation, rendez-vous fut pris rue Chapon pour se rendre en corps à Sainte-Pélagie, rue de la Clef.

Nous étions bien une cinquantaine qui suivions le groupe des condamnés portant, qui une valise, qui un sac de nuit, un paquet dans une serviette, etc.

À Sainte-Pélagie on envahit le greffe, mais voilà qu'un des condamnés manquait, c'était je crois Mollin ⁴⁹, on l'avait perdu en route. Les autres ne veulent pas entrer sans lui. Le directeur vient, on parlemente, finalement tout le monde sort, y compris les gardiens, pour aller chez un bistrot, juste en face de la prison, boire une dernière tournée. Juste, le retardataire arrive, on se le passe de mains en mains, il fait un petit discours monté sur une borne au coin de la prison et tout le monde va se faire coffrer. Ce fut charmant de bonne humeur et de cordialité.

Mais il faut comprendre que c'était sous l'Empire, car depuis cela a bien changé.

[14B] Par la suite et tous les dimanches matin nous partions de Puteaux, une douzaine, la citoyenne Jarry ⁵⁰ en tête, apportant des fruits, des provisions, du vin offert par la Coopérative à son président.

On sortait les tables des cellules, on les alignait dans la grande galerie voûtée du 1^{er}, et jusqu'à six heures on festoyait en famille, on pérorait, on chantait, on vouait Badinguet et sa famille aux Gémonies, sans apercevoir l'ombre d'un gardien. Vous me direz que c'était sous l'Empire !

46 De ce que l'on sait, Élisée Reclus a fait la connaissance de Malon en juin, ou début juillet, 1868, avant qu'il aille à Sainte-Pélagie purger sa peine de trois mois, suite au second procès de l'Internationale parisienne. Qu'il vienne "assez souvent" situerait cette anecdote au plus tôt après la libération de Malon, en octobre 68.

47 Il s'agit du second procès de l'Internationale parisienne, en mai et juin 1868.

48 Jean Louis Marie DELESVAUX (17 août 1817, Charroux, Allier-29 septembre 1870, Paris), célèbre président de la 6^e chambre du Tribunal correctionnel de la Seine, décédé conseiller à la Cour d'appel.

49 Gabriel MOLLIN (1835-1912), membre de l'Internationale, reste à l'écart de la Commune;

50 Voir note 58, ci-dessous.

On peut faire bien des reproches au régime impérial, mais du moins de son temps les détenus politiques n'avaient pas à se plaindre, leur correspondance n'était pas ouverte ⁵¹, ils désignaient eux-mêmes les personnes qui pouvaient leur rendre visite, non dans des parloirs, mais dans leur cellule. La *Lanterne* venait de paraître, Rochefort ⁵² faisait un service aux prisonniers et les numéros saisis ou poursuivis n'en arrivaient pas moins.

Mais je veux vous en donner encore une plus forte preuve.

Le magasin de la Coopérative de Puteaux était tenu par un polonais qui avait été mêlé aux insurrections de 1863. Ce brave homme avait apporté avec lui et m'avait donné une fédéraswka [sic] ⁵³, c'est-à-dire une coiffure polonaise, espèce de toque de forme octogonale, en étoffe rouge bordée de noir, qu'il n'osait pas porter tellement elle tirait l'œil. Moi, à qui cela était bien égal du moment que cela m'économisait un chapeau, je m'en coiffais bravement. J'avais en outre une large ceinture rouge que je portais par-dessus une veste de toile bleue. C'est dans cette tenue que j'allais du reste faire mes visites aux camarades de Sainte-Pélagie.

Or, il arriva que l'un d'eux, miroitier encadreur ⁵⁴, avait absolument besoin de deux ou trois jours de liberté. Nous étions de même taille, presque même physionomie, si ce n'est qu'il avait d'assez fortes moustaches, et il me proposa de lui prêter ma défroque si voyante, avec laquelle il sortirait et rentrerait ensuite sans être inquiété, tant elle était connue au greffe et dans les couloirs. Je ne risquais pas grand chose à accepter. Donc, quelques temps avant la date arrêtée, il se rase afin d'habituer les gardiens à sa nouvelle physionomie, puis un jour mit ma fédéraswka et ma ceinture et [15A] me laissant dans sa cellule alla pendant trois jours vaquer à ses affaires.

L'Administration fut-elle dupe du stratagème, je ne saurais l'affirmer, car notre camarade nous dit en rentrant qu'il avait été constamment filé, mais du moins elle eut le bon esprit de ne rien dire.

Mais voilà, c'était sous l'Empire !

Le soir venu, un gardien apparaissait dans la galerie voûtée, remuait un gros trousseau de clefs et chacun réintégrait sa cellule où il vous bouclait consciencieusement, en tirant deux énormes verrous. Mais un détenu était à tour de rôle exempté de cette réclusion afin qu'il pût, s'il entendait un bruit insolite, si un incendie se déclarait, courir à la grande porte de la galerie, où se trouvait la poignée d'une cloche extérieure pouvant donner l'alarme.

Il va sans dire que, le gardien sorti, le prisonnier de garde s'empressait d'ouvrir à tout le monde, que les causeries et les jeux reprenaient en commun.

Je doute fort qu'un pareil spectacle puisse se voir de nos jours à la Santé, mais encore une fois, on n'était pas encore en République, c'était sous l'Empire.

51 Ce n'est pas ce que dit Malon dans le post-scriptum de sa lettre de Sainte-Pélagie, 16 juillet 1868, à André Léo (Descaves 691) : "veuillez ne pas m'écrire à la prison ; l'on visite les lettres."

52 Henri ROCHEFORT (1831-1913), journaliste, pamphlétaire, sympathisant de la Commune, ce qui entraîne sa déportation en Nouvelle-Calédonie par le même bateau que Louise Michel.

53 Serait une approximation du nom d'une coiffe patriotique du 18^e s., la konfederatka, de forme variable, allant du carré au polygonal, parente de la chapska (à sommet carré) portée par les lanciers polonais de l'armée du Premier Empire. Le "swk", association de consonnes inconnue en polonais doit pour Ralf de Néric, dans le souvenir imprécis qu'il avait du mot, faire plus couleur locale.

54 Quel est ce "miroitier-encadreur" hôte de Sainte-Pélagie à cette époque ? Ce n'est pas un des neuf incarcérés, suite au second procès de l'Internationale. Aucun d'eux n'est ainsi professionnellement qualifié. Un, parmi les autres condamnés politiques alors présents à Sainte-Pélagie ? Cela n'est pas impossible. Mais il ne faut pas perdre de vue que Néric relate tout cela quarante ans plus tard, ce qui rend assez improbable l'identification *a posteriori* de l'intéressé. Peut-il s'agir d'une confusion, peu vraisemblable, entre Léopold Auguste Granjon, qui est l'un des neuf condamnés du second procès de l'Internationale écroués à Sainte-Pélagie, et son jeune frère, Alfred Auguste, lequel est miroitier, comme l'atteste l'acte de décès de son frère, dont il est témoin, mais qui ne semble pas apparaître dans les divers procès de cette époque ?

À Puteaux je partageais pendant la détention de Malon sa chambre avec un de ses compatriotes, un de ses amis d'enfance nommé Léo Cave⁵⁵ qu'il avait fait venir du pays pour être charretier à Puteaux. Il fut tué je crois pendant la Commune. C'est de lui que je tiens des détails qui ne concordent pas précisément avec ceux que l'on a souvent reproduits.

C'est bien dans le dénuement le plus complet que Malon vint à Paris et vingt fois je lui ai entendu raconter l'aventure de la pièce de monnaie qu'il trouva sur le quai près du pont de Neuilly après avoir suivi à pied la Seine, de la gare d'Austerlitz à Puteaux où, grâce à sa trouvaille, il put s'arrêter, se restaurer, et dès le premier jour s'acquérir quelques sympathies.

Mais son éducation première ne fut ni aussi négligée ni aussi tardive que l'on a dit autour de lui, et qu'il laissa dire du reste, n'ayant aucun intérêt à démentir la légende. Nous avions du reste dans notre chambre les manuscrits d'un poème épique, "*Vercingétorix*", en vingt ou trente chants, chacun d'un millier de vers, et Malon devait avoir moins de dix-huit ans⁵⁶ quand il composa les premiers, car ensuite à Puteaux les loisirs lui manquèrent.

[15B] À dire vrai, je n'ai jamais bien éclairci la chose, n'y ayant aucun intérêt immédiat, mais enfin je crois devoir le mentionner. Il en est de même pour sa liaison avec Madame André Léo, il était des plus discrets à cet égard même vis-à-vis de ses plus intimes⁵⁷.

Homme de sentiment, vivant surtout par le cœur, le matérialisme brutal lui répugnait et il ne

55 Pas identifié.

56 Le ms. porte "au moins 18 ans", ce que contredit la suite, où, après cet âge, selon Nérici, "les loisirs lui manquèrent".

57 André Léo, nom de plume de Léodile Champseix (1824-1900). Voir à son sujet les pages que lui consacre Lucien Descaves dans le numéro précédent (42-43, 2015) de ce *Bulletin*, p. 89-103, et à la suite, p. 104-108, sa rencontre avec Malon. Cette allusion aux relations de Benoît Malon et d'André Léo soulève deux questions : jusqu'à quelle époque Nérici fréquente-t-il Puteaux, avant d'abandonner la région parisienne pour la Franche-Comté ? et donc jusqu'où a-t-il pu connaître, en témoin direct, les relations de Benoît Malon et de Léodile ? Ralf de Nérici a, comme il le raconte, fréquenté les condamnés de l'Internationale parisienne pendant leur détention à Sainte-Pélagie et quelques temps encore après leur libération, moment où doit se situer l'anecdote des verrues de Pindy et des pois chiches d'Aglaée Jarry (cf. ci-dessus, à l'appel de note 45), à une époque où Élisée Reclus vient "assez souvent" voir Malon, ce qui ne peut guère trouver place avant son incarcération – entre la date où Élisée accompagné d'Aristide Rey rencontre Malon pour la première fois, et le 6 juillet 68, jour de son entrée à Sainte-Pélagie, il n'y a que "quelques jours", écrit Élisée à son frère Élie (Élisée R., *Correspondance*, t. 1, Paris, Schleicher, 1911, p. 289 – sous la date évidemment erronée du 11 octobre). Que laisse entendre Nérici en évoquant le silence de Malon sur son intimité avec André Léo ? Celle-ci, comme nous le savons par Malon (lettre du 16 juin 1869 à André Léo, cote Descaves 692/06), a fait sa connaissance le samedi 13 juin 1868, soit précisément trois semaines et deux jours avant Sainte-Pélagie. Les lettres écrites depuis la prison (cote Descaves 691) montrent une progression de leurs relations, puisque, à l'invite d'André Léo, Malon passe, le 20 août, du "madame" au "chère amie". Un nouveau degré est atteint lorsque, incarcéré temporairement à Mazas, suite au troisième procès de l'Internationale parisienne, il en vient à abandonner, dans sa lettre du "21 dimanche soir" (Descaves 692/30, qui ne peut être à cette période que le 21 août 1870), le "vous" pour le "tu". On sait que, libéré après la chute de l'Empire, Malon loge temporairement chez André Léo (lettre de Caroline de Barrau du "mardi soir 13", qui est le 13 septembre 1870, cote Descaves 478/70), mais dans ces jours, proches de l'investissement de Paris par les Prussien, où résident déjà avec elle ses deux fils et pour un temps assez bref un ami de Léo, Charles Berry. On imagine mal une liaison se développer dans ce petit appartement de trois pièces où habitent en permanence quatre ou cinq personnes et où passent des visiteurs. L'évolution des relations de Léodile et de Benoît en reste encore pour nous à l'état d'hypothèse. Comment sont-ils passés d'une simple proximité militante à l'amitié, puis à l'amour ? La gamme des opinions est vaste, depuis un "coup de foudre" dès leur première rencontre (auquel Descaves ne croit pas), jusqu'à un commencement de vie en couple contemporain de leur exil en Suisse après la fin de la Commune. J'aimerais pour ma part placer le début de leur union pendant les semaines de la Commune, alors qu'André Léo, rentrée à Paris sans ses fils dans la nuit du 3 au 4 avril 71, vit désormais seule pour quelques semaines dans son appartement du 92, rue Nollet. De quoi Ralf de Nérici a-t-il pu être le témoin, ou qu'a-t-il pu apprendre plus tard de correspondants parisiens ? Il nous donne cependant une dernière indication, chronologiquement un peu floue, à la fin du texte [VI] qui suit : il a quitté Paris avant que l'Internationale parisienne passe de son local rue Chapon à celui de la Corderie du Temple, qu'elle conservera jusqu'à la fin de la Commune, transfert qui a eu lieu vers le printemps 1869.

pouvait se résoudre à verser comme la plupart de nos amis dans un athéisme inconscient, dont ceux-ci se paraient fièrement en toute occasion sans le plus souvent s'être donné la peine d'en chercher le pourquoi, ni pouvoir expliquer ou justifier leur conviction.

D'un autre côté, il avait dans son pays trop souffert de l'intolérance cléricale (du moins il le disait) pour se rallier franchement au christianisme.

À l'époque où nous échangeons nos idées, il ne se préoccupait pas encore de la recherche d'une doctrine morale, dont du reste il ne se sentait pas le besoin ; cependant les théories bouddhistes, encore peu connues, lui paraissaient mériter l'attention des penseurs, et il parlait souvent de les approfondir, et d'en tirer une espèce de morale laïque applicable à notre race occidentale et à nos mœurs.

Fin septembre, quelque temps après la libération des camarades, ma mère retrouva ma trace, et un beau matin débarqua dans ma chambre à Puteaux.

Ouvrier teinturier, ayant un salaire fixe et assuré, j'aurais pu la conserver avec moi, mais ne vivant que de travaux de hasard, cela m'était impossible.

Heureusement, Chemalé me procura une vérification de travaux de peinture qui me procura suffisamment pour pouvoir emmener ma mère dans notre pays d'origine, la Franche Comté, le pays de Cabet, de Fourier, de Proudhon.

Seulement, si j'avais pu y aller, je n'en pu revenir, et le temps passa, les événements se précipitèrent, la guerre, la Commune. Malon s'échappa, je ne devais plus le revoir, non plus qu'habiter Paris. Je dus parcourir la France, puis l'étranger, l'Espagne, l'Italie, l'Allemagne qui probablement héritera de mes os et n'en sera pas plus fière pour cela.

[VI] F [16B (16A bl.)]

Madame Jarry⁵⁸, l'hôtesse de Malon, était en 1868 une femme de 30 à 35 ans, maigre, à profil en lame de couteau, allure chevaline, bref un vrai remède contre l'amour. Son mari n'était pas contremaître, mais un simple ouvrier teinturier.

Elle avait deux enfants, un garçon de 13 à 14 ans et une fille de 10 ans⁵⁹.

Malon lui avait confié la gérance du magasin de vente de la *Revendication* à Boulogne, cela lui rapportait de 2 à 3 francs par jour.

Mais elle avait une sœur⁶⁰ de 23 à 25 ans, très gentille ma foi, et qui en 68 n'avait pas d'enfants⁶¹. Son mari, un bon Gascon assez naïf était spécialement chargé du ramonage des grandes cheminées des usines, besogne qu'il fallait faire la nuit ou à l'aube avant le rallumage des feux. Il entraînait dans les cheminées nu comme un ver, et tirait des coups de fusil, la commotion détachait les plus gros amas de suie, il grattait le reste ; il rentrait vers 8 heures, se lavait et dormait le reste du jour.

Cette jeune sœur, ainsi libre de ses actions dans la journée, venait avec nous et Madame Jarry tous les dimanches pendant les trois mois que Malon a passés à Sainte-Pélagie.

[17A] Je vous l'ai déjà dit, n'est-ce pas, les amis du dehors arrivaient à la prison vers midi, avec des provisions, viandes, fruits, vin, etc., on sortait les tables des cellules, on les rangeait dans la grande galerie voûtée, et tous ensemble, on banquetait jusqu'à 2 heures où on servait le café et où arrivaient encore d'autres camarades.

On était bien une quarantaine, et dans le brouhaha des conversations et le tumulte des discussions, rien n'était plus facile à quelques-uns des détenus de nous fausser compagnie et de rentrer dans leurs cellules, en galante compagnie.

Les portes ne pouvaient se fermer de l'intérieur et à hauteur d'homme s'ouvraient des guichets grillés, mais les uns avaient fabriqué des loquets en bois que l'on pouvait manœuvrer de loin avec des ficelles, d'autres, plus simplistes, tiraient le lit en fer contre la porte et accrochaient les vêtements à la porte devant le guichet, et ainsi étaient à l'abri des indiscrets.

Du reste, on était très habitué à ces fugues, et quand un camarade avait momentanément disparu, on n'insistait pas davantage, sauf pour Combault qui avait le diable au corps.

58 Aglaée [Aglæe, Aglaë] Eugénie LENOIR, née à Bièvres (Essonne) le 1^{er} juin 1832. En 1868, elle a donc 36 ans. Elle épouse à Puteaux le 25 février 1854 Pierre Louis JARRY (18 janvier 1830, Igny-?), imprimeur sur étoffes au jour du mariage, et par la suite dit journalier dans les actes de naissance de ses enfants, bien que teinturier pour Néric. La graphie du prénom, Aglaée, est celle de l'état civil.

59 Elle a eu, à ma connaissance, cinq enfants : les jumeaux Augustine Angéline et Louis Paul, nés le 1^{er} décembre 1854 (mais Augustine Angéline décède deux jours après) ; Louis Adolphe, né le 8 février 1859, et mort le 26 juin suivant ; Marie Adélaïde, du 14 septembre 1860, et enfin Aristide Olga – qui est un garçon – né beaucoup plus tard, le 27 juin 1868, et dont les déclarants sont le père et Benoît Malon. Ralf de Néric a donc connu Louis Paul, âgé de 13 ans en 1868, Marie Adélaïde, qui n'a alors que 8 ans. A-t-il oublié Aristide Olga ? Ou le passe-t-il sous silence, car dans le contexte où il est né, ne pourrait-on penser qu'il est peut-être de Malon ?

60 Cette sœur, Olympe Alphonsine, née elle aussi à Bièvres, le 24 septembre 1836 (elle a donc 32 ans en 68), épouse à Puteaux le 21 janvier 1860 Simon Joseph GILBERT, natif du lieu, le 21 juin 1835, et dit cultivateur au jour du mariage. C'est peut-être le caractère avenant d'Olympe qui la fait juger dans les souvenirs de Ralf de Néric d'une plus grande différence d'âge avec sa sœur, et sensiblement plus jeune qu'elle n'est.

61 Contrairement à ce que pense Néric, Olympe a eu cinq enfants : Prudence Louise, née le 15 juillet 1861 à Puteaux, 3, rue Bourgeoise ; Guilain Paul, né le 28 septembre 1863, également à Puteaux, 41, rue Saint-Denis ; Louise Estelle, à la même adresse, le 19 janvier 1865 ; Louis Alphonse Léon Joseph, venu au monde toujours à la même adresse le 12 décembre 1865, décédé (sous les prénoms d'Alphonse Paul) le 10 septembre 1870, et Emma Alphonsine Jeanne, née le 23 juin 1868. On peut remarquer que dans les actes de naissance la profession du père n'est pas mentionnée.

Dès l'arrivée de sa femme, qui cependant venait trois fois par semaine, il courrait s'enfermer [17B] avant que l'on eût servi la soupe que fournissait la prison, y retournait après le café et après encore pour le coup des adieux, et cela au milieu des rires et des quolibets, ce qui ne le gênait nullement.

La sœur de Madame Jarry venait aussi le jeudi à Sainte-Pélagie, car je l'y ai rencontrée quelquefois, mais à dire vrai, je n'ai jamais remarqué quoi que ce soit d'extraordinaire entre elle et Malon.

Le seul contremaître qui était avec nous, et dont Malon avait fait le président du Conseil d'administration de la *Revendication*, avait aussi une assez jolie femme, mais elle venait rarement avec nous, et je ne l'ai jamais rencontrée à Sainte-Pélagie.

La seule femme dont Malon m'ait paru fréquenter de très près était la maîtresse d'un autre contremaître nommé Desroubaix, très jolie, très coquette, mais là encore, rien de précis.

Malon demeurait à Puteaux rue Mars-et-Roty, le logement était au 2^{me} une chambre dont la fenêtre donnant sur la cour avec pour perspective le Mont Valérien.

C'est du reste dans cette rue Mars-et-Roty que l'on a plus tard transféré les magasins de la *Revendication* qui du temps de Malon étaient dans la Grande Rue.

Madame Jarry, elle, demeurait sur le Quai de la Seine, au rez-de-chaussée, c'est là où venait Pindy.

[18A] Très certainement il doit y avoir encore à Puteaux des personnes qui ont connu Malon.

En 1896, j'étais à un Congrès de Coopération internationale ⁶² que présidait Siegfried ⁶³ au Musée social ⁶⁴, rue Las Cases. Il y avait là des délégués des artels ⁶⁵ russes, qui ne parlaient pas français. On leur avait donné comme interprète une jeune femme française qui avait séjourné quelques années en Russie.

Or cette jeune femme à côté de qui je me trouvais au banquet offert par le comte de Chambrun ⁶⁶ était de Puteaux, et la fille d'une femme qui avait été employée à la *Revendication*. Nous causâmes longuement de ce temps-là et elle me donna plusieurs adresses, mais je n'eus pas le temps d'y aller.

Elle demeurait boulevard de la Villette, il est vrai que c'était en 1896, mais n'importe, j'ai quelques indices et je vais la rechercher. Peut-être pourrai-je plus tard vous renseigner.

Pour Varlin, il était l'homme le plus remarquable du parti ; ses longs cheveux, sa barbe bouclée, la douceur de son regard, lui donnaient la physionomie d'un jeune dieu. C'est lui qui m'a laissé l'impression la plus profonde quoique j'aie eu moins souvent l'occasion de vivre avec lui qu'avec Malon.

[18B] Féministe avant la lettre, car ne l'oubliez pas, c'est en 1868, Varlin avait autour de lui un véritable escadron de jeunes amazones, qui littéralement vivaient de sa parole. C'étaient [pour] la plupart des ouvrières brocheuses, car vous le savez, il était, lui, relieur, mais relieur d'art, car j'ai souvent vu sur son établi des couvertures en peau dont le cuir ciselé et modelé était un véritable chef-d'œuvre. Du reste et malgré ses loisirs il gagnait largement sa vie.

62 2^e Congrès coopératif international, 28-31 octobre 1896.

63 Jules SIEGFRIED (1837-1922), homme politique, député, puis sénateur de la Seine-inférieure sous la 3^e République, ministre du Commerce (1892-1893), inspirateur des Habitations à Bon Marché, co-fondateur du Musée social.

64 Aujourd'hui CEDIAS – Centre d'études, de documentation, d'information et d'action sociales, toujours dans les mêmes locaux du 5, rue Las-Cases (7^e arrondissement).

65 Du temps de l'Empire russe, association de travailleurs autogérée.

66 Aldebert de CHAMBRUN (1821-1899), homme politique, député puis sénateur de Lozère, co-fondateur et bienfaiteur du Musée social.

Son logement était au 2^{me} ou au 3^{me}, je ne sais plus au juste, mais je penche pour le 2^{me}, et les premières fenêtres à gauche en retour sur la cour, si de l'escalier vous regardez l'entrée de la maison sur la rue Dauphine, étaient les siennes, mais j'oubliais de vous dire que pour arriver chez lui, il fallait prendre l'escalier au fond de la cour, laquelle était en communication directe avec la rue.

Il avait fondé lui aussi une coopérative, “*la Marmite*”, laquelle était d'un précieux secours aux camarades sans le sou.

Le personnel, le plus souvent des brocheuses sans travail, ne recevait aucune rétribution, ce qui ne l'empêchait pas d'être le matin à la 1^{re} heure aux Halles pour acheter bon marché les provisions de la journée.

Dans ce milieu régnait du reste un véritable esprit phalanstérien, on ne le raisonnait pas, mais on le pratiquait d'instinct.

Comme exemple, je vous citerai dans les environs du passage du Dragon, rue Taranne, dans une maison [19A] qu'habitait alors un sieur Gagne ⁶⁷, auteur d'un poème qu'il intitulait “*l'Unitéide ou le Calvaire des Rois*”, célébrant les bienfaits d'une future république monarchico-impériale dont il devait être le premier président, dans cette maison, dis-je, habitait un groupe d'une association assez curieuse.

Chaque groupe se composait de six adhérents mâles, et d'une présidente, dame ou demoiselle, cela importait peu et vous allez voir pourquoi.

Le logement comprenait une chambre avec six petits lits en fer pour une personne, cette pièce servait aussi de cuisine et de salle à manger pendant le jour, et d'une autre chambre avec un grand lit à deux personnes où chaque soir et à tour de rôle un associé différent venait prendre place aux côtés de la présidente.

Celle-ci, outre ce service spécial de la nuit, devait surveiller le linge et les vêtements des associés et confectionner leurs repas.

Une caisse commune constituée par les apports de tous lui était confiée, les bonis réalisés étaient sa propriété.

Aucune autre femme qu'elle ne pouvait pénétrer dans l'appartement, l'admission, le renvoi étaient réglés par des clauses très sévères et cependant respectées.

Bien qu'immoral relativement à nos mœurs apparentes, les associés en question, des relieurs, des typographes, se trouvaient très bien de ce régime. J'ajouterai aussi [19B] qu'en dehors de leur nuit obligatoire, ils n'étaient pas tenus à la fidélité vis-à-vis de la présidente, bien que certaines précautions d'hygiène leur fussent imposées.

C'est dans ce milieu qu'évoluait Varlin, lequel en était du reste quelque peu le fondateur et l'apôtre.

Il avait, bien différent en cela de Malon, un véritable talent d'improvisation et de persuasion et parmi les victimes que fit la réaction versaillaise en mai 71 ⁶⁸, sa mort est une de celles qu'il faut le plus déplorer.

Héliçon au 18 Mars imita la prudence de Tolain et sans se mettre ouvertement avec Versailles,

67 Paulin GAGNE (1808-1876), avocat et fou littéraire. Ralf de Nérici confond ici deux œuvres : *À tous les peuples du Monde. L'Unitéide ou la Femme-Messie, poème universel en douze chants et en soixante actes...*, 1857, et *Le Calvaire des rois : Louis XVI, Marie-Antoinette, Élisabeth et Louis XVII, martyrs et christs de la royauté, régistragédie épique, historique et nationale en cinq actes et en vers*, Paris, Frédéric Passy, 1863.

68 Nérici a noté “mai 70”.

ne se mêla pas aux événements parisiens, il en fut récompensé plus tard et nommé *Conservateur du parc de Bercy*, l'entrepôt des vins et spiritueux, poste des plus avantageux.

—

J'avais déjà quitté Paris quand le local de la rue Chapon fut abandonné pour celui de la Corderie du Temple.

[Suivent, clichés 20B-25, les rectos et versos de 3 enveloppes postées à Berlin Zehlendorf, adressées à “Monsieur Lucien Descaves | Rue de la Santé 46 | Paris XIV” et datées de 1911.]
